

## Le SICTAME vous informe

[www.sictame-unsatotal.org](http://www.sictame-unsatotal.org)

# Négociation salaires 2016 Une chorégraphie à peine dissimulée !

Suite au vote majoritaire de ses adhérents, le SICTAME a signé l'accord NAO<sup>1</sup> 2016. **Nous sommes pourtant très déçus par cette « pseudo-négociation » tant par son déroulement que par son résultat.** (Voir le [courrier d'accompagnement](#)<sup>2</sup>)

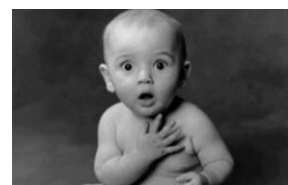
Lors de chaque NAO, nous sommes toujours confrontés à un syndicat, toujours le même, qui porte les revendications de la direction comme si elles étaient siennes.

Par exemple, la direction veut ouvrir des négociations sur la loi Rebsamen qui permet la réduction du nombre d'instances représentatives du personnel, ou sur la mutualisation « vers le bas » des dotations entre les trois UES, ou sur l'élargissement du télétravail, afin de réduire à bon compte l'espace occupé dans les bureaux, tout en ne perdant pas son objectif premier : consentir le moins possible d'augmentation et aucune prime générale fixe... Dans ce cas, la direction sait bien sur qui elle peut compter.

**La mascarade se joue à deux voix bien orchestrées et rodées par des années de pratique.** Ce syndicat fait semblant de demander, puis la direction semblant de concéder des « embauches CDI... », la direction se prétendant vaincue alors que tout était déjà décidé en COMEX avant la « négociation ». **A la fin de cette chorégraphie à peine dissimulée, comme chaque année, la direction n'accorde finalement, que ce qui l'arrange et qu'elle s'est fixée d'avance.**

C'est ainsi que, chaque année, ce syndicat dresse la liste de ses revendications qui, ô miracle, collent quasiment en tous points aux efforts que « consentira » ensuite la direction.

Ce syndicat, à l'étonnement des autres, fait comprendre que s'il obtient gain de cause, il ne réclamera pas de fortes augmentations ! Et le tour est joué ! Avec ruse et fausse naïveté.



Cette année encore, la scène jouée lors de ces « négociations » a été digne de la *Commedia dell'arte*. Les trois autres syndicats (CGT, CFE-CGC et SICTAME) ont eu beau demander de faire cause commune en proposant des revendications consensuelles, ce syndicat a répondu que **non**, quelles que soient ces propositions intersyndicales, elle ne s'y joindrait pas...



Une déléguée de l'une des trois autres organisations syndicales (hors SICTAME), nouvelle dans cet exercice psychodramatique annuel, éclata de colère contre ce syndicat à la botte de la direction, déclarant que si les salariés voyaient ce qui se passait ici, ils en auraient honte !

**Pour sa part, le SICTAME, soutenant que les gains de productivité du Groupe étaient si historiquement hauts (1,2 G€ seulement en 2015 et jusqu'à 3 G€ d'ici 2017, dus à des réductions de coûts et à une diminution des effectifs), demandait que les salariés soient récompensés et motivés avec une prime fixe d'au moins 3 000 € par**

<sup>1</sup> NAO : Négociation Annuelle Obligatoire (notamment sur les salaires et l'emploi).

<sup>2</sup> <http://www.sictame-unsatotal.org/media/ca27d6557ae7076aa5c27f5d10c8e9da>

**salarié** (représentant un coût de +/- 50 M€ au périmètre de la négociation, soit seulement 4 % des gains de productivité engrangés).

**Que pouvait faire le SICTAME** pour faire pression sur la direction, à coté du syndicat « aux ordres » qui ne demandait qu' « un peu d'emplois + l'application de la loi Rebsamen (!) + la mutualisation des dotations CE + un peu d'augmentation », c'est-à-dire... exactement que ce que la direction souhaitait « lâcher » ?

**Mieux encore** : nous avons demandé une ouverture de négociation concernant le temps de travail des salariés en expatriation. Selon l'accord en vigueur depuis 15 ans et beaucoup de CDI signés depuis, tous les salariés, **dont les expatriés**, ne doivent travailler que 207 jours/an. Les jours travaillés en sus de ces 207 jours pendant l'expatriation devraient être compensés, soit financièrement (*rémunérés*), soit par des jours de repos. La direction sait qu'elle a juridiquement tort et qu'elle doit des dizaines de millions d'euros aux salariés en mobilité internationale ayant travaillé au-delà de ces 207 jours/an depuis de nombreuses années.



**Dans le contexte actuel 4C&D, personne à la DRH n'a le courage d'aller voir le Grand Chef pour lui annoncer cette mauvaise nouvelle levée par le SICTAME, à savoir que l'on doit une belle somme d'argent à des milliers d'expatriés.**

Comment la direction a-t-elle réagi à cette revendication du SICTAME ? **Par la violence.** Avec un ton brutal, le « metteur en scène » des pseudo-négociations annonça, en jouant l'offensé, qu'il s'étonnait que le SICTAME ait pu porter une telle demande et qu'il était hors de question que l'on traite ce sujet.

Le bien-fondé de notre demande était proportionnel à l'agacement de la direction de devoir l'écouter, n'ignorant en rien les conséquences financières.



**Malgré les gains déjà obtenus, le Groupe ne tourne plus maintenant qu'autour de la réduction des coûts.**

**Ce n'est pas la première fois que la direction pratique la violence verbale ou l'exclusion ; c'est en revanche, presque à chaque fois, contre le SICTAME, tout simplement parce qu'il fait son travail de défense des salariés et qu'il n'est pas complaisant.**

La direction n'a pas expliqué pourquoi le Directeur Général et les cadres dirigeants ont des salaires variables en fonction de la réduction des coûts obtenus par le Groupe mais pas nous, les « salariés de base » qui fournissons tous ces efforts. Dans le même temps où la direction nous refuse une prime de 3 000 € en reconnaissance des résultats de réduction des coûts en 2015, elle n'hésitera pas à s'auto-attribuer de confortables bonus.

**Dans ces conditions, pourquoi donc nos adhérents nous ont-ils demandé de signer ? Parce la direction aurait mis en œuvre sa menace de chantage : en cas de non-signature de l'accord, elle n'octroierait que 0,50 % d'augmentation.**

**Vous saurez apprécier, lors des prochaines élections professionnelles, qui vous défend vraiment et qui fait le jeu de la direction.**

**Et si vous souteniez le SICTAME ?**

**SICTAME-UNSA-TOTAL**

Tour Coupole La Défense Bureau 4E41	(01.47.44.61.71)	Pau Bureau F16 CSTJF	(05.59.83.64.83)
Michelet B La Défense Bureau RD 09	(01.41.35.75.93)	Spazio Nanterre Bureau A10036	(01.41.35.34.48)